

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du MARDI 14 MARS 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80005 Amiens Cedex 1, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le mardi 14 MARS 2023 à 14h30.

Etaient présents : 10

Monsieur le Recteur Délégué, Lucas BOUTILLIER, Camille TEMZI, Nicolas DE FREITAS, Daniel BROOD, Lucas LEFEBVRE, Jérôme FORTIN, Aymeric BOURLEAU, Loïc LALYS, Nathalie LEBAS

Absents suppléés : 6

Mohammed BENLAHSEN par Virginie Le Men
Thouraya ABDELLATIF par Maylis JEANNEST
Charlotte RENARD par Fanny JOLY
Raymond RIVIERE par Alexandre FAUVILLE
Julien LABIT par Serge BOUFFANGE
Chloé RIBETTE par Alexandra VIS

Procuration : 6

Julien LABIT donne pouvoir à Serge BOUFFANGE
Caroline BOHAIN donne pouvoir à Aymeric BOURLEAU
Dominique PIERRE donne pouvoir à Aymeric BOURLEAU
Evelyne BOURRELIER donne pouvoir à Monsieur le Recteur
Claire ROSSI donne pouvoir à Monsieur le Recteur
Myriam BERCHER donne pouvoir à Lucas LEFEBVRE

Excusés : 9

Nathalie LEBAS
Adnane AKABLI
Jean-Gabriel DELACROY
Hugo GILARDI
Hilaire MULTON
Mélissande VAXEVANOGLOU
Roman LANIEL

Membres présents à titre consultatif :

Raymond CARRASSET,

Invités : Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Léa VOLANT, Carole HOLLEVILLE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 14h30.

Délibération n° 32 - 2022
Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens
du mardi 14 mars 2023

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 DECEMBRE 2022

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

Le procès-verbal du conseil d'administration du 13 décembre 2022 est adopté.

Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du mardi 14 mars 2023

Effectif statutaire : 28	Décompte des votes :	Suffrages exprimés : 22
Membres en exercice : 28	Abstention :	Pour : 22
Quorum : 10	Votant :	Contre : 0
Membres présents : 16	Blanc ou Nul :	
Membres représentés : 6		
Total : 22		

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 14 mars 2023,

Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Recteur Délégué à l'Enseignement
Supérieur, la Recherche et l'Innovation


Thierry PAUL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du MARDI 14 MARS 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80005 Amiens Cedex 1, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le du MARDI 14 MARS 2023 à 14h30.

Etai^ent présents : 10

Monsieur le Recteur Délégué, Lucas BOUTILLIER, Camille TEMZI, Nicolas DE FREITAS, Daniel BROOD, Lucas LEFEBVRE, Jérôme FORTIN, Aymeric BOURLEAU, Loïc LALYS, Nathalie LEBAS

Absents suppléés : 6

Mohammed BENLAHSEN par Virginie Le Men
Thouraya ABDELLATIF par Maylis JEANNEST
Charlotte RENARD par Fanny JOLY
Raymond RIVIERE par Alexandre FAUVILLE
Julien LABIT par Serge BOUFFANGE
Chloé RIBETTE par Alexandra VIS

Procuratⁱon : 6

Julien LABIT donne pouvoir à Serge BOUFFANGE
Caroline BOHAIN donne pouvoir à Aymeric BOURLEAU
Dominique PIERRE donne pouvoir à Aymeric BOURLEAU
Evelyne BOURRELI^ER donne pouvoir à Monsieur le Recteur
Claire ROSSI donne pouvoir à Monsieur le Recteur
Myriam BERCHER donne pouvoir à Lucas LEFEBVRE

Excusés : 9

Nathalie LEBAS
Adnane AKABLI
Jean-Gabriel DELACROY
Hugo GILARDI
Hilaire MULTON
Mélissande VAXEVANOGLOU
Roman LANIEL

Membres présents à titre consultatif :

Raymond CARRASSET,
Invités : Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Léa VOLANT, Carole HOLLEVILLE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 14h30.

Délibération n° 33- 2022
Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens
du mardi 14 mars 2023

Affaires financières : Rapport d'activité et de performance 2022

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

Affaires financières : le rapport d'activité et de performance 2022 est adopté.

Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration du mardi 13 mars 2023

Effectif statutaire : 28	Décompte des votes :	Suffrages exprimés : 22
Membres en exercice : 28	Abstention : 2	Pour : 20
Quorum : 10	Votant :	Contre : 0
Membres présents : 16	Blanc ou Nul :	
Membres représentés : 6		
Total : 22		

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 14 mars 2023,

Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Recteur Délégué à l'Enseignement
Supérieur, la Recherche et l'Innovation


Thierry PAUL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance du MARDI 14 MARS 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80005 Amiens Cedex 1, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le du MARDI 14 MARS 2023 à 14h30.

Etai^{ent} présents : 10

Monsieur le Recteur Délégué, Lucas BOUTILLIER, Camille TEMZI, Nicolas DE FREITAS, Daniel BROOD, Lucas LEFEBVRE, Jérôme FORTIN, Aymeric BOURLEAU, Loic LALYS, Nathalie LEBAS

Absents suppléés : 6

Mohammed BENLAHSEN par Virginie Le Men
Thouraya ABDELLATIF par Maylis JEANNEST
Charlotte RENARD par Fanny JOLY
Raymond RIVIERE par Alexandre FAUVILLE
Julien LABIT par Serge BOUFFANGE
Chloé RIBETTE par Alexandra VIS.

Procurat^{ion} : 6

Julien LABIT donne pouvoir à Serge BOUFFANGE
Caroline BOHAIN donne pouvoir à Aymeric BOURLEAU
Dominique PIERRE donne pouvoir à Aymeric BOURLEAU
Evelyne BOURRELI^{ER} donne pouvoir à Monsieur le Recteur
Claire ROSSI donne pouvoir à Monsieur le Recteur
Myriam BERCHER donne pouvoir à Lucas LEFEBVRE

Excusés : 9

Nathalie LEBAS
Adnane AKABLI
Jean-Gabriel DELACROY
Hugo GILARDI
Hilaire MULTON
Mélissande VAXEVANOGLOU
Roman LANIEL

Membres présents à titre consultatif :

Raymond CARRASSET,
Invités : Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Léa VOLANT, Carole HOLLEVILLE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 14h30.

Délibération n° 34 – 2022
Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens
du mardi 14 MARS 2023

Affaires financières : Compte financier 2022

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article 1 : le Compte Financier est adopté

Conformément aux articles 202 et 210 à 214 du décret N° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.

Le Conseil d'Administration arrête les éléments d'exécution budgétaire suivants :

285 ETPT sous plafond et 22.5 ETPT hors plafond

- 24 592 605,72€ d'autorisations d'engagement
- 24 990 581,89€ de crédits de paiement
- 26 238 412,64€ de recettes
- 1 247 830,75€ de solde budgétaire

Le Conseil d'Administration arrête les éléments d'exécution comptable suivants :

- 577 480,48€ de variation de trésorerie
- 136 436,48€ de résultat patrimonial
- 563 395,03€ de capacité d'autofinancement
- 318 686,04€ de variation de fonds de roulement

Article 2

Le Conseil d'Administration décide d'affecter le résultat positif à hauteur de 136 426,48€ au compte 106.

Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration mardi 14 mars 2023

Effectif statutaire : 28	Décompte des votes :	Suffrages exprimés : 22
Membres en exercice : 28	Abstention : 2	Pour : 20
Quorum : 10	Votant :	Contre :
Membres présents : 16	Blanc ou Nul :	
Membres représentés : 6		
Total : 22		

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 14 mars 2023,

Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique et
par délégation,

Le Recteur Délégué l'Enseignement
Supérieur, la Recherche et l'Innovation

Thierry PAUL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance mardi 14 MARS 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80005 Amiens Cedex 1, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le du MARDI 14 MARS 2023 à 14h30.

Etaient présents : 10

Monsieur le Recteur Délégué, Lucas BOUTILLIER, Camille TEMZI, Nicolas DE FREITAS, Daniel BROOD, Lucas LEFEBVRE, Jérôme FORTIN, Aymeric BOURLEAU, Loïc LALYS, Nathalie LEBAS

Absents suppléés : 6

Mohammed BENLAHSEN par Virginie Le Men
Thouraya ABDELLATIF par Maylis JEANNEST
Charlotte RENARD par Fanny JOLY
Raymond RIVIERE par Alexandre FAUVILLE
Julien LABIT par Serge BOUFFANGE
Chloé RIBETTE par Alexandra VIS

Procuration : 6

Julien LABIT donne pouvoir à Serge BOUFFANGE
Caroline BOHAIN donne pouvoir à Aymeric BOURLEAU
Dominique PIERRE donne pouvoir à Aymeric BOURLEAU
Evelyne BOURRELIER donne pouvoir à Monsieur le Recteur
Claire ROSSI donne pouvoir à Monsieur le Recteur
Myriam BERCHER donne pouvoir à Lucas LEFEBVRE

Excusés : 9

Nathalie LEBAS
Adnane AKABLI
Jean-Gabriel DELACROY
Hugo GILARDI
Hilaire MULTON
Mélissande VAXEVANOGLOU
Roman LANIEL

Membres présents à titre consultatif :

Raymond CARRASSET,
Invités : Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Léa VOLANT, Carole HOLLEVILLE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 14h30.

Délibération n° 35 - 2022
Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens
du mardi 14 décembre 2023

Présentation du plan de sobriété énergétique et des actions mises en œuvre

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

Le plan de sobriété énergétique et des actions mises en œuvre est adopté.

Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration mardi 14 mars 2023

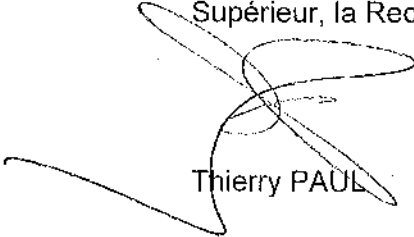
Effectif statutaire : 28	Décompte des votes :	Suffrages exprimés : 22
Membres en exercice : 28	Abstention :	Pour : 22
Quorum : 10	Votant :	Contre :
Membres présents : 16	Blanc ou Nul :	
Membres représentés : 6		
Total : 22		

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 14 mars 2023,

Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Recteur Délégué à l'Enseignement
Supérieur, la Recherche et l'Innovation


Thierry PAUL

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du C. R. O. U. S. d'AMIENS-PICARDIE**

en sa séance mardi 14 mars 2023

Le Conseil d'Administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires d'Amiens-Picardie, (C. R. O. U. S.), 25, rue Saint Leu, 80005 Amiens Cedex 1, sur convocation de sa Présidente, Madame Valérie CABUIL, Rectrice de région académique, rectrice de l'académie de Lille, Chancelière des Universités,

S'est réuni le du MARDI 14 mars 2023 à 14h30.

Etaient présents : 10

Monsieur le Recteur Délégué, Lucas BOUTILLIER, Camille TEMZI, Nicolas DE FREITAS, Daniel BROOD, Lucas LEFEBVRE, Jérôme FORTIN, Aymeric BOURLEAU, Loic LALYS, Nathalie LEBAS

Absents suppléés : 6

Mohammed BENLAHSEN par Virginie Le Men
Thouraya ABDELLATIF par Maylis JEANNEST
Charlotte RENARD par Fanny JOLY
Raymond RIVIERE par Alexandre FAUVILLE
Julien LABIT par Serge BOUFFANGE
Chloé RIBETTE par Alexandra VIS

Procuration : 6

Julien LABIT donne pouvoir à Serge BOUFFANGE
Caroline BOHAIN donne pouvoir à Aymeric BOURLEAU
Dominique PIERRE donne pouvoir à Aymeric BOURLEAU
Evelyne BOURRELIER donne pouvoir à Monsieur le Recteur
Claire ROSSI donne pouvoir à Monsieur le Recteur
Myriam BERCHER donne pouvoir à Lucas LEFEBVRE

Excusés : 9

Nathalie LEBAS
Adnane AKABLI
Jean-Gabriel DELACROY
Hugo GILARDI
Hilaire MULTON
Mélissande VAXEVANOGLOU
Roman LANIEL

Membres présents à titre consultatif :

Raymond CARRASSET,
Invités : Ludovic PILLOT, Juliette CARON, Pascale PRADELS, Léa VOLANT, Carole HOLLEVILLE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Thierry PAUL, Président de séance, à 14h30.

Délibération n° 36 - 2022
Conseil d'administration du C.R.O.U.S. d'Amiens
du mardi 14 décembre 2023

La motion

Le Conseil d'Administration

Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles R.822-10, R.822-16, R.822-19,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Sur le rapport du Directeur général du C. R. O. U. S.,

DELIBERE :

Article unique.

La motion est adoptée.

Cf. procès-verbal des délibérations du conseil d'administration mardi 14 mars 2023


Effectif statutaire : 28	Décompte des votes :	Suffrages exprimés : 22
Membres en exercice : 28	Abstention : 6	Pour : 9
Quorum : 10	Votant :	Contre :
Membres présents : 16	Blanc ou Nul :	Ne prend pas part au vote : 7
Membres représentés : 6		
Total : 22		

Cette décision sera consignée au registre des délibérations du conseil d'administration et affichée.

Fait à Amiens, le 14 mars 2023,

Pour extrait certifié conforme,

Pour la rectrice de région académique
et par délégation,
Le Recteur Délégué à l'Enseignement
Supérieur, la Recherche et l'Innovation


Thierry PAUL